

## **L'an deux mille vingt et le vingt-neuf septembre à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.**

Le compte-rendu de la réunion du 25 août 2020 est adopté à l'unanimité.

### **I - INFORMATIONS DIVERSES**

#### ➤ C.C.C.T. :

- Salon du livre 2020 : annulé. Maintien de la remise du Prix Lire en Tursan le 10 octobre. Annulation du regroupement des élus à Samadet le 10 octobre.
- F.P.I.C. : Répartition de droit commun avec pour principales conséquences : recettes moindres pour la communauté de communes et annulation de la compensation des allocations compensatrices négatives de certaines communes du Tursan.

#### ➤ SIVU des écoles du Tursan

- Gascon à l'école : environ 20 élèves,
- Ecole élémentaire : demande convention avec la CCCT pendant la période COVID 19 pour les repas du midi à l'Accueil de Loisirs sans hébergement.

#### ➤ Poste

Du 27 octobre au 19 novembre des travaux seront réalisés. Le service courrier est maintenu. L'accueil France service se fera à la mairie.

#### ➤ Trésorerie

Nouveau service d'accueil de proximité. Des informations seront diffusées à la population.

#### ➤ OPAH

Sur Geaune :

- un dossier dans le cadre des « propriétaires occupants »
- Plusieurs dossiers dans le cadre de « propriétaires bailleurs » pour 7 à 10 logements, sur 15 logements maxi pour l'ancien canton de Geaune

#### ➤ CAF. Dossier pour minibus en cours d'instruction

#### ➤ Bastides. Création d'un livre sur les conférences à Geaune en 2018 et à Domme (Dordogne) en 2019.

### **II - PERSONNEL**

Afin de remplacer un agent en congés de maladie, le conseil municipal décide de créer un emploi temporaire d'adjoint technique territorial à temps complet. Mr le Maire est chargé de son recrutement.

### **III - SIVU DES ECOLES DU TURSAN**

Modification des statuts. Le comité syndical a décidé, le 18 juin 2020, de modifier les statuts. Il sera désormais composé de 24 membres (au lieu de 12) élus par les conseils municipaux des communes membres : 2 délégués titulaires et 2 suppléants par commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette modification des statuts.

### **IV - PLAN DE REFERENCE**

Actions retenues pour la mandature :

- Aménagement du Chemin de la Vigne. Coût estimatif global 360 000 € H.T. L'objectif est d'obtenir 80 % de subvention. Les financeurs sollicités seront l'Europe,

l'Etat (DETR), le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental des Landes, la Cave,...

- Valorisation de l'enceinte de la bastide. Estimatif 50 à 60 000 €. Financeurs : Europe, Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental des Landes,...
- Plan d'interprétation du patrimoine, charte graphique, signalétique touristique. Estimatif : 50 000 €. Financeurs : Europe, l'Etat (DETR), le Conseil Départemental des Landes.
- Charte architecturale et végétale. Estimatif : 40 000 €. Financeurs : Europe, Etat (DETR), Conseil Départemental des Landes,
- Hôtel de France aménagement d'un lieu de vie hybride avec hébergements, espaces partagés autour de l'artisanat d'art, de productions locales, de l'accueil touristique,... Estimatif : 1 500 000 €. Financeurs : Europe, Etat (DETR), le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental des Landes, C.C.C.T., Cave des Vignerons Landais,...

#### **V - TAXE D'AMENAGEMENT**

Mr le Maire propose d'augmenter le taux communal de la Taxe d'aménagement afin que les revenus de cette taxe puissent couvrir intégralement les frais de prestations de notre service instructeur.

Il est proposé de passer de 2 % à 2,5 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

6 voix pour 2 %

8 voix pour 2,5 %

1 abstention

Décide d'adopter le taux de 2,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### **VI - SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS**

Une subvention de 150 € au Tursan Full Contact est ajoutée à la liste des associations bénéficiant d'une subvention en 2020.

#### **VII - SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN**

Pour rendre un CU positif, il faut créer une extension au réseau d'assainissement collectif existant.

Le Syndicat des Eaux propose donc à la commune de signer une convention pour financer ces travaux, en y intégrant une subvention du Conseil Départemental des Landes (Estimatif : 5 000 € subvention 50 %).

Bien entendu, la PVR sera appliquée au pétitionnaire pour cette extension.

#### **VIII - TRAVAUX EGLISE**

Mission CPS. Deux offres ont été présentées. CPS Aquitaine est retenu.

#### **IX - POINT SUR LES TRAVAUX**

- Rue de la Tour. Problématique de stationnement. Stationnement à gauche uniquement retenu avec sens unique de la rue Saint-Jean vers la route de la Chalosse.

- Skate park. Achevé. Aménagement autour à finaliser. Chemin d'accès, installation de 5 tables : accepté. Demande éclairage : refusé.
- Etude SOLIHA : presbytère et 2<sup>ème</sup> appartement route de Samadet. Suivant le montage financier, voir si suite à donner.
- Dossier ad Ap. Commencer des aménagements.
- Collège. Stationnement PMR. A voir avec le Département

**X - TOUR DES COMMISSIONS**

- Communication. Petit Geaunois. Revoir taille des polices et couleur de fond. Bimestriel au lieu de bimensuel.

**XI - DIVERS**

- Commission « cadre de vie bâti et non bâti ». Réunion le 06/10 à 19 h 00.
- Planning occupation des salles communales. Réunion le 05/10 à 17 h 30.
- 25/10 : exposition d'artisans d'arts sous les couverts. Octobre rose. Adeline LAFENETRE responsable. Mise à disposition de tables.
- Théâtre Escaliche. Reprise des cours. Représentation les 16 et 18/12.

La séance est levée à 20 h 40.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie